

**CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

Page 1 de 3

**Résolutions adoptées à la 507e séance tenue  
le 31 octobre 2005**

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 28 novembre 2005

CU-507-5.1 ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE E TERMINANT LE 31 MAI 2005

Le Conseil de l'Université adopte les États financiers pour l'exercice se terminant le 31 mai 2005, selon le document A-2/507<sup>e</sup>/781 déposé aux archives.

CU-507-5.2 ÉMISSION DE BILLETS

ATTENDU QU'en vertu de sa résolution numéro E-974-2 adoptée le 15 juin 2005, le Comité exécutif de l'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (l'« emprunteur ») a autorisé un emprunt jusqu'à concurrence de 220 000 000 \$ par voie, entre autres, d'un ou plusieurs emprunts contractés auprès de Financement-Québec (la « Société »);

ATTENDU QUE l'emprunteur désire contracter un emprunt de 65 000 000 \$ auprès de la Société;

ATTENDU QUE le Conseil de l'emprunteur doit autoriser cet emprunt et en approuver les modalités;

Il est en conséquence résolu :

1. QUE l'emprunteur soit autorisé à emprunter, une somme de 65 000 000 \$ (l'« *emprunt* ») auprès de la Société et à conclure à cette fin une convention de prêt dont un projet est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
2. QUE l'emprunteur approuve les modalités de l'emprunt qui paraissent aux Annexes A et B jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
3. QU'aux fins de constater l'emprunt, l'emprunteur soit autorisé à souscrire en faveur de la Société un billet au montant de 65 000 000 \$ dont un projet est joint en annexe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
4. QU'aux fins de garantir le paiement en capital et intérêts de l'emprunt, l'emprunteur soit autorisé à consentir en faveur de la Société une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui lui sera accordée par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au nom du gouvernement du Québec, et à conclure à cette fin un acte d'hypothèque mobilière dont un projet est joint en annexe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
5. QUE les projets de convention de prêt, d'acte d'hypothèque mobilière et de billet annexés au procès-verbal de cette assemblée soient approuvés et que n'importe lequel du recteur, du vice-recteur – Administration et finances, du directeur des finances et de la secrétaire générale, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soient autorisés pour et au nom de l'emprunteur, à signer la

**CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

Page 2 de 3

**Résolutions adoptées à la 507e séance tenue  
le 31 octobre 2005**

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 28 novembre 2005

---

convention de prêt, l'acte d'hypothèque mobilière et le billet à intervenir, à y consentir à toutes clauses et garanties non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes, à recevoir le produit net de l'emprunt, à en donner bonne et valable quittance, à livrer le billet précité à la Société et à poser tous actes et à signer tous autres documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

CU-507-6 COMITÉ DES PROMOTIONS : NOMINATIONS AVEC PERMANENCE

Le Conseil de l'Université nomme les personnes dont les noms paraissent à la liste A-2/507<sup>e</sup>/783.1 déposée aux archives.

CU-507-7.1 NOMINATION DU DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE PSYCHIATRIE

Le Conseil de l'Université nomme la personne dont le nom suit, conformément à la recommandation transmise par le Comité exécutif lors de sa 981<sup>e</sup> séance tenue le 31 octobre 2005.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Département de psychiatrie

HÉBERT, M. Jean : directeur à compter du 1<sup>er</sup> juin 2005 et pour un mandat de quatre ans, soit jusqu'au 31 mai 2009.

CU-507-7.2 DÉMISSIONS DE PROFESSEURS

Le Conseil de l'Université accepte la démission des personnes dont les noms paraissent au document A-2/507<sup>e</sup>/785.1 déposé aux archives, conformément aux recommandations transmises par le Comité exécutif lors de sa 981<sup>e</sup> séance tenue le 31 octobre 2005\*.

CU-507-7.4 NOMINATION DE MEMBRES À DES COMITÉS DE CONSULTATION SUR LA NOMINATION OU DU RENOUVELLEMENT DE NOMINATION DE DOYENS

Le Conseil de l'Université nomme

1. M. Jacques Gaumond, membre du Conseil de l'Université, membre du Comité de consultation sur le renouvellement du mandat du doyen de la Faculté des arts et des sciences;

**CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

Page 3 de 3

**Résolutions adoptées à la 507e séance tenue  
le 31 octobre 2005**

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 28 novembre 2005

---

2. M. Robert Panet-Raymond, membre au Conseil de l'Université, membre du Comité de consultation sur le renouvellement du mandat du doyen de la Faculté de l'éducation permanente;
3. Mme France Malouin, conseillère culturelle au Conseil des arts de Montréal, et M. Jean Letourneux, professeur honoraire au Département de physique, membres du Comité de consultation sur la nomination d'un doyen ou d'une doyenne de la Faculté de musique;
4. M. Aurèle Cardinal, professeur retraité de la Faculté de l'aménagement et M. Dinu Bumbaru, directeur des programmes d'Héritage Montréal et secrétaire général de l'ICOMOS (Conseil international des monuments et sites), membres du Comité de consultation sur la nomination du doyen ou de la doyenne de la Faculté de l'aménagement.

La secrétaire générale,  
Francine Verrier